FONCIER
AMÉNAGEMENT

ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

LOTISSEMENT « LE CHAI »
LUYNES (37)
(Justification des droits à construire)
Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussignée Madame DIONISIO Ana cogérante de LOTIR 37 -FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le lot **N°** 3 du lotissement dénommé ci-dessus est la suivante :

- **Superficie du terrain : 1006 m²**

Surface de plancher	**350 m²**

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT

LOTISSEMENT « Le Chai »
LUYNES (37)
(Justification des droits à construire)
Art.421-3.5 du code de l'urbanisme

Je soussignée Madame DIONISIO Ana cogérante de LOTIR 37 -FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

Atteste

Que les équipements desservant le lot 3 « Le Chai » à LUYNES » (37) sont achevés

Les Ponts de Cé,
Le 10 juillet 2019

Le Maître d'Ouvrage

Foncier Aménagement
SARL LOTIR 37
51A, chemin de la Brosse - 49130 LES PONTS DE CE
Tél. 02 41 44 91 47 - Fax 02 41 68 57 01
Siret : 802 893 263 00011